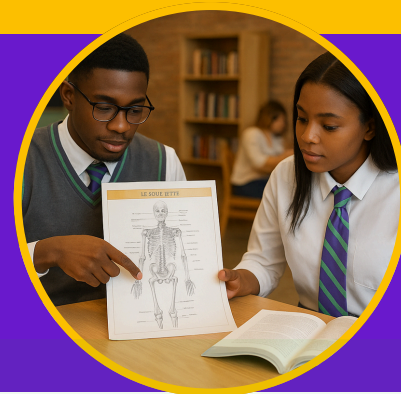


Master en Pédagogie des Sciences de la Santé (MPSS)



Diplôme requis
Licence
(Domaine Santé)



Durée
2 ans



Formation continue
Mixte

Objectif

Le Master en Pédagogie des Sciences de la Santé (MPSS) propose une formation scientifique de haut niveau, destinée à développer chez les étudiants une culture professionnelle autour du champ de l'éducation des sciences de la santé.

Il prépare des professionnels capables de réinventer et d'améliorer l'enseignement en santé, en développant des compétences avancées en pédagogie, gestion de la formation et innovation éducative.

Le Master MPSS ouvre ainsi la voie à une carrière stratégique et valorisante, faisant de ses diplômés des leaders de l'innovation pédagogique en sciences de la santé.

Débouchés

Les diplômés du MPSS accèdent à des postes stratégiques dans le domaine de l'enseignement, de la formation et de la gestion des savoirs en santé.

Les diplômées peuvent occuper des postes tels que :

- Enseignants et formateurs spécialisés dans les facultés de médecine, écoles et instituts paramédicaux ;
- Responsables pédagogiques ou coordonnateurs de formation dans les établissements de santé et structures académiques ;
- Experts en innovation pédagogique, intégrant les nouvelles technologies pour moderniser l'apprentissage ;
- Consultants en ingénierie de formation pour les organismes de santé et de formation professionnelle ;
- Cadres ou responsables de formation continue dans les hôpitaux, centres de simulation et instituts de formation en santé ;
- Responsable santé au travail ou gestion des ressources sanitaires.
- Chercheurs ou doctorants en éducation des sciences de la santé.

Ce Master ouvre ainsi la voie à une carrière riche et valorisante, permettant aux diplômés de devenir de véritables leaders de l'éducation en santé, capables d'impacter durablement la qualité des soins et la performance du système de santé.

Dossier à fournir

- deux (02) copies légalisées du diplôme du baccalauréat ou tout autre diplôme admis en équivalence
- deux (02) copies légalisées du diplôme de la licence ou tout autre diplôme admis en équivalence
- deux (02) copies légalisées de la pièce d'identité ou du passeport (pour les étrangers)
- un extrait de naissance datant de moins de 3 mois
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois
- une copie certifiée conforme du certificat de nationalité
- un certificat de visite et contre-visite
- trois photos d'identité

Pour les cas de transfert, l'étudiant devra compléter le dossier ci-dessus avec :

- les relevés de notes des années antérieures

Frais Scolaires

- Droits d'inscription : **200 000 FCFA**
- Mensualité : **100 000 FCFA**
- Nombre de mois payable : **10 mois/an**
- Total : **1 200 000 FCFA/an**

Frais Extra-Scolaires

Les frais extra-scolaires correspondent à l'ensemble des frais obligatoires autres que les frais scolaires.

Ils sont définis par l'Institut et sont entièrement à la charge de l'étudiant régulièrement inscrit.

N.B: La souscription d'assurance maladie, à la charge de l'étudiant, est obligatoire pour tout étudiant étranger.

Début des cours 06/10/2025

Campus Dakar

+221 33 820 10 96 / +221 78 474 60 60
contact@iupsante.sn
Dakar - Nord Foire Azur - Villa n°10

Campus Thiès

+221 33 999 16 13 / +221 78 768 18 18
campusthiess@iupsante.sn
Thiès - Cité Malick SY - Villa n°110



IUP SANTÉ

iupsante.sn



Rendez-nous
visite!